

Contribution à la réflexion sur les caractéristiques d'une politique économique de développement destinée à réduire les disparités entre groupes sociaux en contexte de mondialisation.

(Dr S. BOUMENDJEL – Annaba)

Mots-clé : mondialisation, géopolitique, réformes, opportunisme, inégalités, droit, savoir.

Introduction : Signification d'un développement réel

De l'Argentine à l'Indonésie, du Sénégal à l'Afrique du Sud, nous dit Roland Pfefferkorn, de l'Université des sciences humaines de Strasbourg, ces dernières années ont été marquées par l'aggravation de la situation économique et sociale dans tous les pays du tiers-monde. Parallèlement, des luttes d'opposition à la mondialisation capitaliste se sont développées et ont pris une ampleur particulière au cours de l'année 2002 qui a été marquée sur le plan éditorial par une floraison d'ouvrages* critiques et de travaux d'analyse de qualité qui ont en commun de mettre l'accent, pour nombre d'entre eux, sur la situation socio-économique des pays du Sud et sur leur dépendance.¹

Que l'idéologie du progrès par le développement économique, y compris dans sa version « durable », n'ait jamais servi qu'à légitimer les pratiques contemporaines d'exploitation capitaliste, remettant indéfiniment la question de la justice sociale, l'analyse critique l'a ainsi amplement démontré, relayée par ailleurs par des associations antimondialistes et altermondialistes diverses. Dans *Défaire le développement, refaire le monde*, Christian de Brie (L'Aventurine, Paris, 2003) parle du colloque que l'association « *La ligne d'horizon - les amis de François Partant* » a organisé avec *Le Monde diplomatique* et l'Unesco, avant d'en publier les actes, tenu à Paris en 2002. Ce colloque se proposait moins de poursuivre la déconstruction de la pensée économique dominante que de tracer des pistes de rechange. A partir d'expériences conduites sur le terrain, une trentaine d'intervenants du Nord comme du Sud, économistes, sociologues, anthropologues, agronomes, syndicalistes posèrent les jalons de ce que pourrait être *l'après développement*. Certes, il n'y a pas de proposition d'un modèle *clés en main*, mais, dit-on, plutôt une pépinière d'idées et de pratiques qui témoignent que d'autres mondes sont possibles².

L'humanité entière donne l'impression d'être mal dans sa peau parce qu'elle souffre des lacunes du monde actuel. Les inégalités sociales sont devenues criardes, durables et insoutenables et non pas seulement en Inde (Sommet de Bombay, 2004). Partout dans le monde, et plus particulièrement dans le tiers-monde, ces inégalités se sont même multipliées en creusant l'écart entre une minorité de riches tendant à se constituer en « *diaspora internationale* » et le reste de la société frisant la pauvreté et l'exclusion totale. En 1960, selon Ramonet Ignacio, les 20 % les plus riches de la population mondiale disposaient, d'un revenu trente fois plus élevé que celui des 20 % les plus pauvres. Mais, au lieu de s'améliorer, ajoute-t-il, la situation s'est encore aggravée. Aujourd'hui, le revenu des riches par rapport à celui des pauvres est, non pas trente, mais quatre-vingt-deux fois plus élevé ! Sur les 6 milliards d'habitants de la planète, à peine 500

* Nous citons tout d'abord l'ouvrage qui a été réalisé sous la direction de Samir Amin et François Houtard « *Mondialisation des résistances. L'état des luttes 2002* » (Centre tricontinental, Louvain-la-Neuve, 2002). Rappelons aussi le recueil de huit essais, intitulé « *Commerce international et développement soutenable* » et réalisé sous la direction de Michel Damian et Jean-Christophe Graz. Ce recueil explore la contradiction croissante entre le libre-échange et le développement soutenable. Dix ans après le Sommet de la terre de Rio de Janeiro, Anne-Marie Sacquet, quant à elle, croise les données socio-économiques, géopolitiques et environnementales disponibles dans un « *Atlas mondial du développement durable* » et se demande comment concilier préservation de l'environnement, équité sociale et efficacité économique.

¹ Pfefferkorn Roland, de l'Université des sciences humaines de Strasbourg – Dette contre développement – Site Le Monde diplomatique – 2003

² Site Internet Le Monde diplomatique

millions vivent dans l'aisance, tandis que 5,5 milliards demeurent dans le besoin.³ Dans certains pays comme ceux du Sud Saharien, c'est même l'*autophagie* qui guette de nombreuses populations affamées. Devant la menace d'une *apocalypse* sociale face à des partis politiques et des associations inefficients et dont le nombre se multiplie lui aussi, seul l'Etat, et lui seul, est, de ce fait, ciblé par la colère des masses et responsabilisé par les foules en fureur qui paradoxalement le considèrent tout de même comme l'organe salvateur, que ce soit en économie de marché ou dans celle qui est en voie de l'être. Devant l'ampleur des demandes et des aspirations individuelles, soutenues par un graal d'illusions du monde moderne, l'homme politique se démène tant qu'il peut pour apporter les réformes indispensables, selon un tableau de bord des priorités qu'il tente de définir si tant est qu'il réussit à le faire en enjambant le Paradoxe de Condorcet. Mais, l'inflation de la Demande sociale contraint souvent les décideurs politiques à certaines dépenses publiques non désirées. Le pacte de stabilisation et de la croissance n'est pas toujours facile à respecter et, au sein de l'Europe, la France et l'Allemagne nous l'ont prouvé ces dernières années. Constamment insatisfaite, cette demande semble remettre en cause la préférence pour le développement du secteur privé et la réduction du rôle de l'Etat : nombreuses sont les organisations d'aujourd'hui qui, selon les termes de Pfefferkorn, « *proposent de réinsérer l'économie dans la société, et non la société dans l'économie* ».

Chez nous, nous sommes confrontés à ce genre de soucis. Le 22 août dernier, le Premier ministre Ahmed Ouyahia vient de signer une circulaire annonçant deux mesures importantes. La première oblige les opérateurs publics à passer par l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep) pour toutes leurs annonces et messages publicitaires. De ce fait, il tue dans l'œuf l'expansion de la presse indépendante constatée récemment. En second lieu, le chef du gouvernement a informé les entreprises publiques économiques (EPE, qui représentent plus de 90 % du Produit intérieur brut) de l'obligation de recourir exclusivement aux banques publiques pour l'ouverture de leurs comptes bancaires, le placement de leurs dépôts, la gestion de leurs titres et de leurs opérations commerciales intérieures et extérieures. Cette mesure est, dit-on, une conséquence directe du minikrach financier provoqué par la faillite de Khalifa Bank.⁴ Mais, elle souligne le désir de l'Etat de reprendre en mains le devenir des secteurs productif et financiers du pays. Est-ce le retour à l'ancien système de monopole ? Est-ce le refus du système libéral ?

C'est d'ailleurs dans le même ordre d'idées que, par exemple, l'analyse de James Petras et de Henry Veltmeyer dans « *La Face cachée de la mondialisation* » (Parangon, Paris, 2002), détaillée et convaincante, redonne, d'après Jean Bricmont, un rôle central à la lutte des classes ainsi qu'aux rapports d'exploitation entre le Nord et le Sud.⁵

Dans la plupart des recherches actuelles, nous constatons qu'il est donc question de savoir quels sont les chemins de la réflexion et de la cogitation qui permettent à l'Etat d'aboutir à l'élaboration d'une politique économique sachant répondre aux révoltes en masse des *hittistes*, altermondialistes et autres exclus sociaux, car de telles manifestations ajoutent au pourrissement des situations vécues et créent un climat d'incertitude global qui fait spontanément fuir les capitaux indispensables à toute relance économique.

C'est là un sujet d'une brûlante actualité qui semble occuper la majorité des esprits, en haut lieu et notamment au sein des Nations Unies. Ainsi, au cours de sa Quarante-cinquième session, déjà en 1993, la Commission des Droits de l'homme du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme à Genève (Suisse), qui se penche sur les méthodes et moyens de lutte contre les mesures discriminatoires et sur la façon la meilleure de protéger les minorités, a mis l'accent sur l'idée que les *politiques du développement* devraient être conduites de manière à réduire les éventuelles disparités entre groupes. D'après le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, l'*Etat* devrait être le foyer commun de tous les groupes de population qui résident sur son territoire,

³ Ramonet Ignacio - Les guerres du XXIe siècle - Site Internet le Monde Diplomatique - 2003

⁴ Ouazzani Chérif - Règlement de compte à Alger - Site Internet l'intelligent - Algérie - 5 septembre 2004

⁵ Site Internet Le Monde diplomatique

l'identité de chacun étant s'il le désire préservée dans des conditions lui permettant d'en cultiver les particularités.⁶ Est-ce vraiment possible et réalisable ?

Mao Tsé-Toung a dit, « la politique est *« l'art d'enseigner clairement aux masses ce qu'elles nous enseignent confusément »*. Cependant, de son côté, l'Etat a-t-il compris le message des masses ? Ainsi, il reste à se demander ce que sera l'architecture des fonctions-clé d'un Etat moderne, loin de l'Etat régalien des siècles derniers et, par là, à connaître ses méthodes.

Ceci dit, qu'il appartienne au Nord ou au Sud, n'importe quel Etat, vise tout à la fois l'enrichissement de sa population et le sien : c'est sans doute là l'expression de toute politique économique de développement (et de croissance) que l'on désire théoriquement mettre en relief. Cela implique une croissance économique durable et une répartition équilibrée des revenus entre tous les citoyens. Or, si, jusqu'à une certaine époque, les communautés étaient bien séparées les unes des autres et chacune se livrait à ses activités de développement pratiquement sans se soucier de ce qui se passait chez le voisin et elle pouvait le faire, aujourd'hui, la mondialisation aidant, les enjeux et les mécanismes de telles activités risquent fort d'être perturbés.

En effet, la mondialisation limite drastiquement le champ d'action des décideurs nationaux de la politique économique. Savoir de quelles façons la mondialisation agit sur le devenir des sociétés constitue déjà un premier pas vers l'indépendance, un réveil, un déclic qui serait sans doute-là un facteur-clé qui permet aux Etats tiers-mondistes de procéder à des tentatives de développement diverses et répétées.

Dans la présente contribution, nous tenterons d'appréhender le phénomène des décisions de politique économique, en passant en revue successivement : 1-l'analyse des fondements théoriques et des mises en œuvre des politiques économiques ; 2-la maîtrise des instruments d'analyse de la politique économique et leur application aux situations économiques et sociales particulières des pays en développement ou en transition ; 3-l'examen des stratégies économiques de développement dans un contexte de mondialisation.

1^{ère} Partie : L'analyse des fondements théoriques et des mises en œuvre des politiques économiques

Le 1^{er} février 1982, David G.Raboy, un économiste américain, s'interrogeait sur la conjoncture de son pays. En introduction à son ouvrage sur *« l'économie de l'offre »*, il écrit ceci : *« L'année écoulée (donc, il visait l'année 1981) a vu se produire un retournement très important dans la politique économique du Gouvernement. Mais de nombreuses personnes ont été déçues dans leur recherche des sources théoriques susceptibles d'expliquer de façon logique et cohérente la nouvelle direction prise par cette politique. »*⁷ Une telle remarque est troublante, et elle l'est davantage aux yeux des chercheurs ou des spécialistes en la matière. Quelle en est la raison ? A priori, comme nous le dit Christian de Boissieu, il semble que les fondements théoriques des politiques économiques mises en œuvre soient rarement indiqués par les décideurs publics.⁸ Même les experts du FMI et de la Banque mondiale, d'après Benissad [1999], prétendent que leurs programmes d'ajustement, à caractère macroéconomique ou à caractère sectoriel, procèdent d'une démarche pragmatique et se défendent de s'inspirer d'un schéma théorique ou d'une doctrine quelconque.⁹

De fait, dans la plupart des cas, les décisions de politique économique ne s'appuient pas ouvertement sur des théories précises. Il appartient à l'économiste de déceler leur cohérence interne et leur éventuelle filiation doctrinale. Des tentatives sont faites dans ce sens par les économètres qui raisonnent sur des modèles dont les équations seraient entièrement spécifiées et

⁶ Haut Commissariat aux Droits de l'Homme Genève, Suisse – Commission des droits de l'homme – E/CN.4/Sub.2/1993/34/Add.4 (11 août 1993) – Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités – Quarante-cinquième session – Point 17 de l'ordre du jour – Additif 4 – Recommandations – © Copyright 1996-2000

⁷ David G.Raboy – L'économie de l'offre – traduit par H.P.Bernard – Economica, tendances actuelles – 1984 – p7

⁸ Christian de Boissieu de l'université de Paris 1 – Panthéon – Sorbonne – CD Universalis 2002

⁹ Benissad Mohand-el-Houcine – L'ajustement structurel : l'expérience du Maghreb – OPU, Alger – 1999 – p6

les paramètres fixés aux valeurs que suggèrent leurs études économétriques. Certes, comme le désigne Vassal J.C [1974], « un modèle économique, c'est toute représentation théorique visant à décrire et à expliquer le fonctionnement d'une économie, généralement dans le dessein de dégager des mesures de politiques économiques susceptibles d'agir sur les mécanismes d'équilibre et de croissance »¹⁰ Dans la démarche économétrique, précisons, avec Vangrevelinghe [1973], qu'il s'agit, partant d'un raisonnement fondé sur la théorie économique, ou procédant par inférence à partir de constatations empiriques faites sur les observations disponibles, de formuler un modèle traduisant les liens existant entre les comportements des agents économiques en cause.¹¹ Cependant, ces modèles ne fourniraient, d'après Laffargue [1980], que des conclusions limitées, car la politique économique d'un Etat peut très bien être brusquement et durablement modifiée. La qualité de ces modèles, dit-il, est en revanche leur transparence. Leur simplicité et le faible nombre d'hypothèses permettent, selon lui, d'appréhender avec beaucoup de clarté les « raisons économiques » de conclusions qui, en dépit de leurs limites, restent fondamentales.¹² Théoriquement, il s'agit pour nous donc, économistes, de tenter de savoir s'il y a ou non une politique gouvernementale pure et droite, d'un côté, et une politique économique pure, de l'autre.

Toutefois, il arrive qu'un gouvernement justifie sa politique en se référant explicitement à un corps de théorie : ainsi, les initiatives budgétaires et fiscales de l'administration Kennedy-Johnson aux États-Unis, entre 1961 et 1965, voulaient être l'expression moderne du « *message keynésien* ». Pour paraphraser Norman B.Ture, sous-secrétaire au trésor américain chargé des affaires fiscales et économiques dans les années 1980, disons que pendant près de six décennies, la politique économique dans le monde occidental, surtout, a été déterminée par les enseignements tirés, avec plus ou moins de rigueur, de la Théorie Générale de J.M.Keynes.¹³ Chez nous, le président Bouteflika donne lui aussi à certains économistes la même impression avec ses deux plans de relance successifs : 525 milliards DA en trois ans pour le premier et 4000 milliards sur cinq ans pour le second.¹⁴

1^{ère} section –La relation Politique –Politique économique

La politique serait l'art de résoudre les conflits d'intérêts entre les différents clans. Quant à la politique économique, elle est constituée par les méthodes, les mesures et les moyens mis en œuvre par l'État pour organiser l'activité économique nationale. Il s'agit donc d'une manifestation de pouvoir de la superstructure de la société.

11–Existe-t-il une politique pure et droite ?

Définir une politique oblige à prendre position entre un grand nombre d'objectifs et à choisir les moyens de les mettre en œuvre, chaque option ayant des conséquences variées. (...) Une politique est liée à des *choix*, donc à un *système de valeurs* qui oriente les décisions et qui favorisera souvent tel ou tel groupe social.¹⁵

Certes, toute politique publique consiste en actions concrètes, mais, comme le soulignent certains spécialistes, « elle passe aussi par la production de discours, de messages ; elle peut même référer aux symboles, consister en signes divers adressés aux publics, et à travers eux, à des électeurs. »¹⁶ L'analyse des discours de nos chefs d'Etat et de gouvernement pourrait

¹⁰ Vassal J.C –Le contenu monétaire et financier des modèles économiques existants –Revue Banque –N°332 de septembre 1974 –p783

¹¹ Vangrevelinghe Gabriel –Econométrie – éditions Hermann, Paris –Collection Méthodes – 1973 –p14

¹² Laffargue Jean-Pierre –Les modèles macrodynamiques de politique économique : dialogue entre le théoricien et l'économètre –Annales de l'INSEE –N°40 – Octobre–Décembre 1980 –p34

¹³ Norman B.Ture, sous-secrétaire au trésor américain chargé des affaires fiscales et économiques dans les années 1980 –Théorie de l'économie de l'offre et politique gouvernementale –in David G.Raboy –L'économie de l'offre – traduction de Henri P.Bernard –éditions Economica, série tendances actuelles – 1984 –p11

¹⁴ Bouzidi Abdelmadjid – Bouteflika, le keynésien –Site Internet du Quotidien d'Oran –Août 2004

¹⁵ Bremond Janine et Gélédan André –Dictionnaire économique et social –Cent articles thématiques, 1200 définitions –Hatier, Paris –1981– p303

¹⁶ ENGUELEGUELE Stéphane, Avocat à la Cour, Docteur d'Université en Science Politique– CURAPP-CNRS – Site Internet – Comment les "idées" passent dans "l'action"le changement de discours public en matière économique au Cameroun–Janvier 1998

d'ailleurs nous apporter divers éclaircissements sur la politique menée et peut par conséquent « constituer un moyen de comprendre l'action publique, et de mesurer les renouvellements dont elle est l'objet » notamment depuis la disparition de Houari Boumediene en janvier 1979. Force nous est de constater que, bien souvent, entre le discours de certains hommes politiques et le sens réel de leurs actions, il y aurait des écarts importants qu'il est parfois difficile, à l'homme de la rue et au simple citoyen, de déceler ou d'expliquer rationnellement. De nombreux dictons populaires expriment un tel désarroi, si ce n'est le divorce entre l'administré et son administration : 1-*Faites ce que je vous dis, et ne faites pas ce que je fais* ; 2-*Ce que donne l'homme politique de la main gauche, il le reprend de la main droite* ; 3-*Quand la droite au pouvoir donne quelque chose, la population lui dit merci ! Quand la gauche au pouvoir donne quelque chose, le peuple lui dit encore, encore* ; 4-*Si tous les citoyens du monde ont le cœur à gauche, chacun d'eux a le porte-monnaie à droite*. Doit-on dire qu'une décision politique sur l'économie n'est qu'un aspect de l'économie ? Le politique ne serait-il simplement qu'une superstructure de l'économie ?

12-Structure et superstructure

D'abord, le politique n'est pas qu'une superstructure de l'économie car il n'y a pas que cela : il y a une réalité qui dépasse la volonté personnelle du détenteur du pouvoir et la discontinuité des décisions. On ne peut pas dire qu'une décision politique concernant l'économie n'est qu'un « aspect » de l'économie. Comme l'explique Julien Frund¹⁷, elle vise, elle aussi, la collectivité...Ainsi, les **décrets de nationalisation** d'une industrie sont loin de répondre toujours à des nécessités économiques, mais ils sont pris pour des raisons politiques, parce que les nouveaux détenteurs du pouvoir se réclament d'une idéologie politique et y voient un bien pour la collectivité. Il arrive même que des nations maintiennent, envers et contre tout, par la force, donc artificiellement, la **collectivisation des terres** malgré les déboires économiques et les échecs successifs, uniquement pour rester fidèles à une doctrine politique et à son programme économique. La référence à la collectivité est donc déterminante pour toute décision politique, car elle signifie qu'il y a un domaine propre au politique qui conditionne une activité sui generis.

Autrement dit, on ne peut dissocier la politique de la continuité d'une collectivité, de son unité concrétisée dans un Etat souverain, de l'existence d'un gouvernement, des relations de l'ami et de l'ennemi ou du privé et du public, sans quoi les décisions concernant la diplomatie, l'armée, la justice ou l'économie n'auraient plus de sens ni de consistance. Ensuite, une politique économique est un aspect particulier d'une politique globale puisqu'elle aussi comprend des objectifs, avec une certaine hiérarchisation et des interdépendances entre eux, ainsi que des moyens adaptés évidemment aux buts recherchés (politique monétaire, politique sociale, politique fiscale, politique budgétaire, politique des revenus, etc.) Selon Jean Saint-Geours [1973], « on doit entendre par politique économique une action générale du pouvoir politique central, consciente, cohérente et finalisée, s'exerçant dans le domaine de l'économie, c'est-à-dire touchant à la production, à l'échange (à l'intérieur du pays et avec l'extérieur), à la consommation des biens et des services, et à la constitution du capital »¹⁸ Et, Pour de nombreux auteurs, la politique économique a souvent pour ambition la réalisation de trois objectifs, à savoir :1-Assurer à l'emploi et au revenu une croissance élevée, tout en éliminant le plus possible leurs fluctuations ;2-Préserver la stabilité des prix ;3-Maintenir l'équilibre de la balance des paiements et la parité de la monnaie nationale. Pour atteindre ces objectifs qui sont interdépendants, l'Etat dispose de moyens d'actions à long et à court terme. Théoriquement, les moyens d'actions à long terme consistent à modifier les structures de production, telles que le degré de concentration des différents secteurs industriels et la mobilité des demandeurs d'emploi. Agir en usant de tels moyens signifie donc pour l'Etat modifier en profondeur le système national. Généralement, on a vu rarement un Etat agir de la sorte, à quelques exceptions près

¹⁷ Freund Julien- Qu'est - ce que la politique ? - éditions Sirey - 1965- p29

¹⁸ Saint-Geours Jean -La politique économique-Sirey, 1973-Cité par Bremond Janine et Gélédan Alain-p307

relevant de situations extraordinaires, comme le cas de la révolution d'octobre 1917 qui a permis la naissance de l'URSS.

Quant à l'ensemble des moyens d'action à court terme, il constituerait l'arsenal de la politique conjoncturelle, qui comprend trois volets : la politique fiscale, la politique monétaire et la politique des revenus, des salaires et des prix. Théoriquement, là aussi, on peut dire, avec les mêmes auteurs, que la première de ces politiques se traduit pour l'essentiel par un déplacement de la courbe IS dans les plans (r,P) ou (r,y), la seconde par un déplacement de LM dans ces mêmes plans, bien qu'il existe en général des effets croisés : l'augmentation de l'offre de monnaie, par exemple, provoque un déplacement de LM mais influence également IS par « l'effet de patrimoine ». En fait, dit-on, les politiques monétaire et budgétaire sont liées par la contrainte financière de l'Etat et sont donc, le plus souvent, interdépendantes : par exemple, un déficit budgétaire non financé par l'emprunt doit l'être par émission monétaire.

La politique des revenus, des salaires et des prix, quant à elle, se propose de modifier les conditions prévalant sur le marché du travail, la fonction de production, la consommation, l'épargne et l'investissement – donc l'offre de biens et services et la courbe IS – par des redistributions entre agents économiques, des incitations, des pénalités et des réglementations concernant les prix et les salaires¹⁹. Voilà, grossièrement exposée la définition de la politique économique, à travers ses multiples aspects. En fait d'aspect, c'est surtout l'aspect pratique très important de la politique économique qui est intéressant et qui est en jeu.

Il est maintenant admis que « *les politiques publiques cristalliseraient un équilibre dans la confrontation des intérêts portés par des organes de représentation et par une pluralité d'élites régulièrement renouvelées... Comme le marché économique, le marché politique voit la confrontation d'un grand nombre d'entrepreneurs politiques qui rivalisent pour différencier des produits régulièrement soumis à l'arbitrage de consommateurs de " biens politiques " »*²⁰

121-La plupart des économistes diront, à ce propos, que c'est la *politique fiscale* (dont les soubassements demeurent ceux de la *théorie de la taxation optimale*) qui illustre le mieux cet aspect parce qu'elle a la tendance manifeste de modifier les prix relatifs et les coûts relatifs, à un tel point que la répartition des revenus s'en trouve bouleversée au détriment de certaines couches sociales ou modifiée au profit d'autres couches et l'on évoque ici ce qui fut appelé le « *favoritisme de l'Etat* ». Cette dernière expression a été définie par un journaliste européen [2003] comme « *l'interpénétration entre responsables politiques et patrons d'entreprises privées, ce qui pose la question de la neutralité de la puissance publique.* »²¹

Cette neutralité serait mise en doute même lorsque l'Etat prend une mesure d'allègement fiscal. Très récemment, le Premier ministre français, Jean Pierre Raffarin, issu de la majorité Droite, annonçait qu'à compter de 2005 les transferts de patrimoine par héritage, dont la valeur n'excéderait pas 100.000 euros, seront exempts d'impôts. La réaction du parti de l'opposition, la Gauche, a été de lui reprocher de favoriser la transmission des fortunes bourgeoises et de maintenir l'inégalité sociale.

122-II en est de même de la *politique des dépenses publiques* (dont les soubassements demeurent ceux de la *théorie des choix budgétaires*) qui, selon certains, exercent un droit de préemption sur les ressources productives de la nation, à des fins définies dans l'arène politique et non par le marché. Comment, dans ces cas, l'Etat pourrait-il lutter contre l'insécurité sociale quand celle-ci résulte d'incivilités d'industriels et de commerçants ayant des rapports étroits avec l'électorat et profitant des largesses du trésor public ?

123-Enfin, il reste une autre non moins intéressante politique utilisée fréquemment par les Etats modernes : il s'agit de la *politique monétaire*. Selon H.G.Johnson, c'est la politique (dont les soubassements se trouvent dans la *Théorie monétaire*) qui utilise le contrôle de l'offre de monnaie par la Banque centrale comme instrument permettant de réaliser les objectifs d'une

¹⁹ Poncet Patrice et Portait Roland –Macroéconomie financière –Dalloz –Coll. Gestion, Finances–1980– p318

²⁰ ENGUELEGUELE Stéphane – déjà cité.

²¹ Toscer Olivier Journaliste, auteur d'*Argent public, fortunes privées, histoire secrète du favoritisme d'État*, Folio documents, Paris, 2003- Site Internet Le Monde Diplomatique –décembre 2003

politique économique générale.²² N'importe quel Etat, de nos jours, sait que la quantité de monnaie en circulation a un impact conséquent, d'une part sur l'activité économique à travers le contrôle des concours bancaires à l'économie, et, de l'autre, sur le système économique dans son ensemble, notamment à travers l'allocation des crédits de façon générale et la détermination ou le contrôle des taux d'intérêts pratiqués. Or, rappelons-nous ce que disait François Perroux²³ à propos de la notion de « système » : « un ensemble cohérent d'institutions et de mécanismes de la production, de la consommation et de la répartition et un style de vie, c'est-à-dire une interprétation générale traduite en actes de la vie sociale reposant sur une hiérarchie déterminée de valeurs ». La notion de système en elle-même dépasse le seul cadre économique : qui dit système économique, dit système politique et, par conséquent, rapports sociaux et de pouvoir.

Il suffit de tenter de comprendre le sens des *transferts de richesses* public-privé pour s'en assurer. Ainsi, comme s'interroge le journaliste français Toscer, M. Ernest-Antoine Seillière (président de la confédération patronale en France) pourrait-il mener aujourd'hui l'offensive du Medef si, en 1978, le gouvernement de M. Raymond Barre n'avait commencé à *nationaliser* les usines sidérurgiques de sa famille, alors en pleine déconfiture, sauvant ainsi le groupe Wendel des affres de la faillite ?²⁴ Cette réflexion nous amène à nous pencher sur les buts de la politique ou sur les fonctions de l'Etat.

2^{ème} section – Comment est réalisé le but de la politique ?

Pour appréhender le but de la politique (et donc de la politique économique) de l'Etat moderne, il sera nécessaire d'en faire autant pour les fonctions-clés de ce dernier ainsi que la méthodologie de ses actions. En d'autres termes, il faudrait clarifier la maîtrise des instruments d'analyse de la politique économique et projeter leur application aux situations économiques et sociales particulières des pays en développement ou en transition

21-la maîtrise des instruments d'analyse de la politique économique

Dans son ouvrage*, Mogens Herman Hansen [2001] met en parallèle la « polis » antique et le concept contemporain d'Etat avant d'analyser les similarités, les différences, les concepts de souveraineté, de citoyenneté et d'Etat démocratique. Ce qui est intéressant à retenir de cette tentative est l'idée des fonctions-clés de l'Etat qui, en fait, n'ont pas toutes complètement disparu, quoiqu'on en dise.

En tous cas, l'une des fonctions primordiales de l'Etat moderne est ou doit être de faciliter la répartition équitable de la richesse économique et des avantages sociaux de l'ensemble de la nation. Elle relèverait sans doute de la fonction régaliennne de justice des anciennes monarchies. Cette fonction prend tout son sens aujourd'hui du fait que les sociétés sont devenues multiraciales et multiculturelles. Ainsi, en matière de protection des minorités, de nombreuses associations militent aux côtés des nations unies pour que la priorité des retombées de cette fonction de l'Etat revienne aux groupes véritablement vulnérables, soumis à des mesures discriminatoires et marginalisés par la majorité... d'après le Haut commissariat aux droits de l'homme, « *il conviendrait de mettre en place un dispositif de suivi systématique en continu de la situation des groupes vulnérables, par sondage périodique et collecte de données statistiques différenciés par groupe racial ou ethnique, notamment en ce qui concerne des indicateurs économiques et sociaux fondamentaux comme le taux de mortalité néonatale, l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation, le niveau d'études et le revenu moyen disponible. Les membres de groupes ethniques, religieux et linguistiques différents devraient jouir d'un droit égal au développement, contribuer également à son exercice et en tirer les mêmes avantages. Aussi les politiques du développement devraient-elles être conduites de manière à réduire les éventuelles disparités entre groupes.* »²⁵

²² Johnson H.G, cité par Thorn R.S –Théorie monétaire –édition Dunod, Paris – 1971 –p6

²³ Perroux François, cité par Bremond Janine et Alain Gélédan–déjà cité– 1981 –p350

²⁴ Toscer Olivier, déjà cité.

* «Polis et Cité–Etat : un concept antique et son équivalent moderne» (trad. de l'anglais par Alexandre Hasnaoui - Paris : les Belles lettres, 2001

²⁵ Haut Commissariat aux Droits de l'Homme – déjà cité.

Une autre fonction-clé de l'Etat consisterait à protéger ses agents économiques et, tout particulièrement, ses citoyens contre la dégradation de leur pouvoir d'achat, c'est-à-dire de leur capacité à consommer. Le fléau socioéconomique ciblé ici est évidemment l'*inflation*. Face à la situation d'inflation qu'ils ont connue à la fin du siècle dernier, de nombreux PED ont réagi, soit par une politique de stabilisation de l'inflation fondée sur le taux de change, en rattachant leur monnaie à celle d'un pays à faible inflation, soit par une approche monétaire, en fixant des objectifs intermédiaires de croissance monétaire.

Ari Aisen, un économiste du FMI [2004], nous explique que « les stratégies fondées sur la stabilisation par le taux de change ou la masse monétaire peuvent avoir des effets similaires sur la santé d'une économie, mais en général elles aboutissent à des cycles de consommation différents. Pour promouvoir leur carrière politique, dit Ari Aisen, il se peut que les décideurs exploitent ces différences, qui concernent surtout les effets sur la consommation et l'activité économique.»²⁶ L'inflation est pratiquement assimilée à l'envahisseur de jadis, c'est-à-dire qu'elle est considérée comme l'ennemi de la nation : par conséquent, il s'agit d'abord de la combattre par tous les moyens et d'aviser ensuite selon les résultats obtenus. L'essentiel est d'éloigner le fléau. Cette action relèverait peut-être des fonctions régaliennes de la défense.

Les économistes n'ignorent pas les divergences qui opposent les décideurs politiques en matière de politique économique. Comme le souligne Ari Aisen, « *les programmes de stabilisation par le taux de change provoquent d'abord un boom de la consommation puis, par la suite, une récession, alors qu'une stratégie de stabilisation monétaire entraîne d'abord une contraction de la consommation suivie d'une reprise.* »²⁷. On a l'impression que l'Etat a un ordre de priorités à respecter selon le parti politique au pouvoir. L'ancienne fonction régalienne consistant à faire régner un certain ordre renaîtrait-elle de ses cendres ?

Ainsi, ajoute Ari Aisen, « *les politiciens opportunistes qui connaissent ces différences les utilisent à leur avantage en choisissant l'une des deux stratégies en fonction de la date des élections. Avant les élections, ils opteront plutôt pour la stabilisation par le taux de change et, après les élections, pour la stabilisation monétaire.* » Par exemple, en Algérie, la guerre politique, que relève la presse algérienne, entre clans au pouvoir au sujet des orientations idéologiques (Occident, Orient ; USA, Europe ; privatisation, secteur public ?) est en train de glisser peu à peu vers le «secteur économique». Ainsi, lit-on sur la presse, « *un homme d'affaires, proche du chef du gouvernement qui ne désespère pas de racheter l'E.P.E ENASUCRE, vient de bénéficier d'une amnistie fiscale d'un montant astronomique de 1100 milliards de centimes, apprend-on de bonne source. Laquelle source impute cette «initiative» à un coup de pouce «salvateur» du chef du gouvernement* »²⁸

Il est clair qu'il y a là une *liaison manifeste entre la politique économique* (ici, la politique de lutte contre l'inflation) *et la politique elle-même*. Nos chercheurs universitaires en magister et en doctorat devraient penser à axer leurs études autour de l'analyse du rôle de l'*opportunisme politique* dans le choix de politiques économiques très diverses car cela nous aiderait à mieux comprendre l'interaction entre les forces politiques et économiques. Il faut dire, en effet, que la réduction du degré d'opportunisme politique faciliterait grandement l'amélioration des politiques économiques dans notre pays. L'on comprend pourquoi, en évoquant les mauvaises formules d'*assainissement des entreprises*, l'actuel ministre de l'économie et des finances, un homme averti en la matière, note que « *la dette publique, qui est de 31,4 milliards de dollars, c'est l'argent que l'Etat doit à d'autres nationaux ou étrangers*», explique-t-il, en précisant que «*nous avons racheté à plusieurs reprises des découverts et le*

²⁶ Ari Aisen, économiste du département hémisphère occidental du FMI – Le mode de stabilisation de l'inflation est-il dicté par des arrière-pensées politiques ? – Bulletin du FMI – Volume 33 – N°15 – du 16 août 2004 – p252

²⁷ Ari Aisen– déjà cité –p252

²⁸ Péri scoop : 1100 milliards d'amnistie fiscale pour «l'ami» -Le Soir d'Algérie du Jeudi 26 Août 2004

Trésor s'est ainsi substitué aux banques pour devenir leur créancier». Il ajoute enfin que « 80% de la dette publique résultent des opérations d'assainissement des entreprises publiques »²⁹.

Toutes les politiques économiques ne seraient pas toutes de bonnes recettes ? Pourquoi ? Pour en revenir aux politiques keynésiennes longtemps utilisées par les PDI et préconisées aux PVD, référons-nous à l'analyse de la politique économique en Grande-Bretagne faite par Janine Brémond. Pour cet auteur, « les politiques keynésiennes de relance comportent généralement un double aspect. Le premier porte sur le soutien de la demande par des mesures qui le plus souvent provoquent un déficit budgétaire. Le second consiste à ne financer ce déficit que partiellement et à l'accompagner d'une certaine abondance monétaire. »³⁰ Analysant la situation économique britannique des années 1970, Janine Brémond constate que dès 1974, Goldley et les économistes de la NEC (Nouvelle école de Cambridge) préconisent un changement radical de politique économique pour la Grande Bretagne. D'une part, dit-elle, ils constatent que l'augmentation massive des dépenses de l'Etat et, surtout, le déficit budgétaire, qui en résulte, s'accompagnent de mauvais résultats en matière de commerce extérieur. D'autre part, les deux grandes dévaluations (1967 et 1972) qu'a connues la GB n'ont pas permis de résoudre ses problèmes de balance commerciale. Or, l'expérience montre que face au problème du chômage accompagné de déséquilibre du commerce extérieur, les remèdes traditionnels d'inspiration keynésienne apparaissent peu satisfaisants. Soit on relance la demande interne par le biais de politiques monétaire et/ou budgétaire expansionnistes et on ne peut améliorer l'emploi qu'au prix d'une détérioration supplémentaire de la balance commerciale ; soit on mène des politiques monétaire et budgétaire restrictive en vue d'équilibrer la balance commerciale et c'est le chômage qui tend à se développer. Janine Brémond dit que face à ce dilemme, la NEC (Nouvelle école de Cambridge) préconisera une solution qui s'oppose catégoriquement à celle retenue par l'ensemble des pays occidentaux après le premier choc pétrolier, à savoir un certain protectionnisme, convenablement orchestré, qui serait en mesure de relancer les échanges internationaux. Cette promotion du protectionnisme comme moyen d'assurer le développement du commerce mondial se trouve fondée sur le constat d'échec du culte du libre échange.³¹

Finalement, pour ne pas renier leurs propres valeurs ancrées dans le libéralisme et le libre-échange, les PDI comme la Grande-Bretagne ont mis en place une politique protectionniste insidieuse, consistant en fin de compte à transférer leurs difficultés externes vers le RDM, en d'autres termes vers les PVD. Pour soutenir la demande effective conformément à la politique économique keynésienne, les PDI avaient pris, en quelque sorte, des mesures de soutien à l'offre, la fonction de l'Etat étant désormais d'aider les entreprises nationales à mieux s'adapter aux nouvelles conditions de la concurrence mondiale.

Si tel est un signe de maîtrise des instruments d'analyse de politique économique par les PDI, peut-on le transposer aux cas particuliers des PED ou en transition ?

22-1'application des instruments d'analyse de la politique économique aux situations économiques et sociales particulières des pays en développement ou en transition

Il s'agit sans doute ici d'une question de méthodes utilisées. L'expérience des nombreuses tentatives d'application des conseils du FMI est édifiante à plus d'un titre. De nombreux articles et ouvrages ont été rédigés à ce propos et il suffit de s'y référer pour se rendre compte que toutes les méthodes avancées ne sont toutes applicables à tous les pays, ni de la même façon, ni à tous les moments.

Selon Christian de Boissieu (Universalis 2002), les politiques conjoncturelles (monétaire, budgétaire et fiscale, etc.) associées au « réglage fin » (*fine tuning*) ont joué un rôle essentiel dans les pays de l'O.C.D.E., du milieu des années cinquante à la fin des années soixante. Elles se sont vues accorder la primauté même dans les pays où a été instaurée une planification indicative. Ces

²⁹ Benachenhou Abdellatif, ministre – l'Algérie est un pays pauvre qui se prend pour un pays riche – Site Internet Le quotidien d'Oran : 27 juillet 2004 : finances

³⁰ Brémond Janine–Keynes et les keynésiens aujourd'hui –Des solutions pour sortir de la crise ? – Hatier, Paris – octobre 1987–p150

³¹ Brémond Janine – déjà cité –p190

politiques, d'inspiration keynésienne, ont consisté essentiellement à réguler la demande finale, de telle sorte que l'équilibre entre l'offre et la demande globales soit obtenu dans une position voisine du plein emploi. Sous l'angle analytique, ces politiques étaient sous-tendues par la notion de P.N.B. potentiel (P.N.B. obtenu dans l'hypothèse de plein emploi et d'emploi optimal des facteurs de production), et la mesure de l'écart entre le P.N.B. effectif et le P.N.B. potentiel. À l'heure actuelle, nous dit De Boissieu, le concept de P.N.B. potentiel conserve sa valeur analytique, mais il fait de plus en plus figure de mirage au fur et à mesure que le chômage s'étend dans les économies occidentales. Ajoutons pour notre part que la situation socioéconomique des PSD/PVD étant fort différente structurellement de celle des pays de l'OCDE, il est clair qu'il sera difficile d'y transposer les mêmes concepts et méthodes.

D'ailleurs, après avoir longtemps crû à la réussite de leurs conseils auprès des PVD, les experts occidentaux des pays de l'OCDE eux mêmes sont toujours déçus à l'arrivée. Et, du fait de cette déception, ils se retrouvent en train de chercher des explications à cet échec d'application de leurs propres politiques économiques en le justifiant à travers une *typologie* et une *critériologie* du sous-développement aberrantes et truffées de contradictions et de paradoxes. Depuis sa création, à la fin de la seconde guerre mondiale, à ce jour, le FMI, bastion incontesté des valeurs occidentales, ne cesse d'élaborer, de rectifier et de recréer de multiples variantes portant sur les mesures à faire prendre par les états en difficulté, particulièrement les PVD*.

Citons, à titre d'exemple, le cas de l'Argentine en 2001. Ainsi, pendant les années 90, l'Argentine était montrée en exemple pour avoir su stabiliser et réformer son économie conformément aux recommandations néolibérales des experts du FMI et de la Banque mondiale. Mais, nous dit Tagagi, conseiller du Bureau Indépendant d'évaluation du FMI, l'Argentine a, en décembre 2001, cessé de rembourser sa dette souveraine et provoqué ainsi une crise dévastatrice. Peu après, elle a abandonné le régime de rattachement du « peso argentin » au « dollar US », en place depuis 1991. La production s'est effondrée, le chômage est monté en flèche, ce qui a engendré des troubles politiques et sociaux.³²

Les exemples sont légion. Dans le milieu des années 1990, le président français Chirac, en visite en Tunisie, déclarait, en faisant l'accolade au président tunisien, Zine el-Abidine Ben-Ali, que ce pays nord-africain était le meilleur élève de l'Occident. En 2004, le même chef d'Etat français, en visite, cette fois-ci, en Algérie, déclare que ce pays est à la pointe des réformes indispensables. Jean-Louis Borlo, ministre français de la ville et de l'aménagement, déclare, à son retour d'Algérie en septembre dernier, qu'il admire ce pays et ses habitants, que l'économie algérienne fait deux fois plus de croissance que la France, que l'Etat algérien crée plus d'emplois que ne le fait celui de la France. Et, pourtant, la Tunisie et l'Algérie, ont toutes les deux appliqué des politiques d'ajustement structurel préconisées par les bailleurs de fonds mondiaux, le FMI et la BM. Chacun de ces pays a réformé son code des investissements, procédé à des réformes fiscales, pris des mesures encourageantes pour la privatisation, etc. Il semble qu'un point leur est commun et qui justifie sans doute les « volte-face » des grandes puissances. Dans les années 1990, c'était l'Algérie qui était montrée du doigt en matière de droits et des libertés individuelles. Dix ans après, ce fut au tour de la Tunisie de l'être. Le problème consisterait dans l'absence de courant et de communication entre la population et l'état. Certes, de nos jours, on peut dire que les méthodes modernes constituent une nette amélioration dans l'efficacité de transmission des

* Accords de confirmation, Mécanisme de financement compensatoire (MFC), Aide d'urgence (extension 1995), Mécanisme de financement d'urgence (MFU-1995), Facilité de réserve supplémentaire (FRS-1997), Ligne de crédit préventive (LCP-1999), Ligne de crédit de précaution (CCL-1999), Mécanisme élargi de crédit (MEDC-1999), Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR-1999), Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC-1999), Facilité pour la transformation systémique (FTS-1999) sont autant d'exemples.

³² Tagagi Shinji, conseiller du Bureau Indépendant d'évaluation du FMI, chef d'équipe du Rapport du BIE du 29 juillet 2004 sur la crise argentine de 2001 –Interview de Christine Ebrahim-zadeh du Bulletin FMI –Bulletin du FMI –Volume 33 –N°15 –du 16 août 2004 –p229

préférences du Pouvoir.* L'Etat doit donc tenir compte de la diversité de genre, de sexe, de type, de catégorie et de culture des citoyens formant sa population administrée.

Conclusion : Unité et Diversité dans l'Etat

Politique et politique économique sont l'expression d'un certain état d'esprit, d'une certaine nature des rapports sociaux et d'un certain niveau des forces productives d'une société. Soulignons ce que **Perroux François** a écrit, à propos de l'évolution des sociétés, en 1962 : « *L'érection d'un système institutionnel nouveau dans une quasi-nation qui s'industrialise, pose donc la question très concrète de l'émergence d'une nouvelle classe dominante... capable d'exercer l'autorité et, dans les meilleurs cas, d'agir de façon telle que cette autorité soit légitimée. (...) Cette légitimation doit exprimer une culture nouvelle où les intérêts utilitaires sont alliés à des valeurs vécues, liberté, indépendance, justice.* »³³

Ainsi, comme l'explique Raghuram Rajan du FMI [2004], « pour la plupart des économistes, le besoin de réformes structurelles – mesures modifiant le cadre institutionnel et réglementaire régissant le comportement du marché – semble évident. Si ces réformes, dit-il, peuvent nuire à certains dans le court terme, leurs bénéfices potentiels seront bien plus nombreux à long terme. Les économistes pensent que l'hostilité de ces quelques opposants peut être surmontée par une indemnisation de la part de l'Etat. »³⁴ L'Etat doit cependant faire preuve de perspicacité et de sagacité dans l'application de sa politique économique afin de pouvoir la mener à son terme. Comme l'avait écrit Peyrefitte Alain, en 1973, « *On ne pourra qu'apprécier la sagacité d'un gouvernement toujours prêt à régler la cadence de ses impulsions sur les réactions des citoyens ; à faire deux pas en avant, un pas en arrière ; à comprendre qu'il vaut mieux obtenir un maximum d'acquiescement de manière à garder leur souplesse aux articulations et aux muscles de la société, au lieu de les brusquer jusqu'à la contracture. (...) Ce flux et ce reflux permanents sont à la mesure des pulsions d'un peuple qui dicte les possibilités de chaque instant. La docilité des masses est loin d'être aveugle. On ne les conduit que là où elles veulent bien aller...* »³⁵

D'après le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme à Genève (Suisse), l'Etat devrait être le foyer commun de tous les groupes de population qui résident sur son territoire, l'identité de chacun étant s'il le désire préservée dans des conditions lui permettant d'en cultiver les particularités. Ni la majorité ni la minorité ne devrait avoir le droit de faire valoir son identité par des moyens privant un autre groupe de la possibilité d'en faire autant ou amenant à une discrimination contre lui dans l'espace commun.

Interviewé le 14 juillet 2004 par les journalistes Poivre d'Arvor et Arlette Chabot de TF1, le président français Jacques Chirac s'est posé la question de savoir comment extraire les sociétés du marasme : pour y réussir, fallait-il choisir entre promouvoir une culture d'affrontement ou promouvoir une culture du dialogue ? *L'éducation civique* de base à l'école est l'un des meilleurs moyens et des plus sûrs pour changer l'état d'esprit des citoyens. Selon lui, il s'agit désormais de réhabiliter trois choses : le *travail*, la *responsabilité* et le *mérite*. A cet effet, la société administrée a besoin d'un Etat fort et juste et non impotent. Et, comme l'écrit Lévi-Strauss, la lutte contre l'analphabétisme se confond ainsi avec le renforcement du contrôle du citoyen par le pouvoir. Car, il faut que tous sachent lire pour que ce dernier puisse dire : « nul n'est censé ignorer la loi ! ».³⁶

* Ainsi, pour ce qui est de l'Algérie en période coloniale, Maupassant (Guy de) avait écrit, à l'intention de la politique coloniale, ceci [1881]: « Grande comme un royaume d'Europe, l'Algérie est formée de régions très diverses, habitées par des *populations* essentiellement différentes. Voilà ce qu'aucun *gouvernement* n'a paru comprendre jusqu'ici. »

³³ Perroux F.-L'économie des jeunes Nations- Industrialisation et groupements de nations- PUF-1962 –p204

³⁴ Raghuram Rajan –Pourquoi les réformes sont-elles si difficiles? Finances et Développement –Juin 2004–p56

³⁵ Peyrefitte Alain-Quand la Chine s'éveillera, le monde tremblera –Librairie Fayard, Paris –1973 –p355 et 365

³⁶ Lévi-Strauss : Tristes Tropiques, éd.Plon, 1950, p317 et suiv. –cité par Austruy Jacques – Le Scandale du Développement- Editions Rivière et Cie- 1965-p174

2^{ème} Partie : L'examen des stratégies économiques dans un contexte de mondialisation.

Il est indéniable qu'il y a bien un rôle des politiques dans les processus de croissance et de développement. Dans les centres d'études et de recherche européens d'aujourd'hui,³⁷ la plupart des analyses et investigations montrent que « *les modèles traditionnels rendent imparfaitement compte de la persistance des écarts de développement et de l'impossibilité de certains pays d'amorcer un processus de développement durable* »*. On en arrive donc au point où il n'est plus possible à l'économiste, fut-il chercheur ou praticien, d'aborder l'analyse des mécanismes de croissance et de développement sans s'interroger en même temps sur les politiques qui les accompagnent : les politiques monétaires et financières, les politiques de réformes économiques et d'ajustement de l'offre et leur corollaire, les politiques d'emploi.

Les théories des politiques économiques sont aujourd'hui sans cesse renouvelées, non seulement par les transformations des représentations macro-économiques de la croissance, mais encore par le contexte de l'économie mondiale qui se caractérise par une opposition entre intégration (ou globalisation) et régionalisation : l'émergence d'accords régionaux dans une économie mondiale concurrentielle. Dans ce tourbillon de réflexions et de questionnements, le concept d'Etat devient tout naturellement la cible privilégiée. Si le développement des relations commerciales entre les pays a eu pour effet de tisser des liens financiers, nous dit l'ancien chef du Département de la monnaie et des changes du FMI, Manuel Guitiàn [1999], le profond changement depuis vingt ans (depuis les années 80) du rôle que doit jouer l'État dans l'économie a stimulé la libéralisation des mouvements internationaux de capitaux. Selon lui, les fonctions de l'Etat, qui occupait par le passé une place prédominante dans l'économie, se limitent désormais pour l'essentiel à établir un cadre propice à l'activité du secteur privé, qui est devenue le principal moteur de l'allocation des ressources. Ce régime économique libéral et ouvert a confié un rôle prépondérant aux *forces du marché*. L'effet de synergie est manifeste : la libéralisation du secteur extérieur favorise en général la déréglementation à l'intérieur, laquelle aboutit à une plus grande ouverture sur l'extérieur. Ainsi, la décision par les pays de déréglementer les mouvements de capitaux a libéré au sein de l'économie mondiale des forces qui ont eu pour effet de resserrer les liens entre les économies nationales. En conséquence, toutes les économies sont entrées dans l'ère de la **Mondialisation**, avec les chances et les risques qu'elle comporte.³⁸ Désormais, avec la mondialisation, aucun Etat, surtout du Tiers-monde, n'est libre d'agir à sa guise aujourd'hui et beaucoup d'observateurs mondiaux parlent même de « *leurres de l'économie de rattrapage et de fracture postindustrielle* ». ³⁹ Ainsi, Inozemtsev [2001] s'interroge sur les modèles de développement sur lesquels la mondialisation s'est bâtie. La mondialisation a-t-elle des coûts insupportables et imprévisibles par les décideurs en politique économique dans les pays du Tiers-monde ?

1^{ère} section : Signification de la Mondialisation

En 2002, Jorge Beinstein, un universitaire de Buenos-Aires, écrivait à propos des économies de l'Amérique latine : « Elles vont s'enfoncer dans la récession. Cela tient non seulement à *la baisse des prix internationaux des produits latino-américains* (Moins 15 % au cours du premier semestre 2002), mais également à *la dégradation de systèmes financiers* comme

³⁷ CEDERS: site Internet du Centre de Recherche sur les Dynamiques et Politiques Economiques et l'Economie des Ressources d'Aix-Marseille II.

* De ce point de vue, dit-on alors, les nouvelles théories de la croissance suggèrent trois causes principales : l'efficacité relative des investissements publics, l'accumulation du capital humain, et les modalités de financement de l'économie.

³⁸ Manuel Guitiàn, ancien chef du Département de la monnaie et des changes du FMI—Les conséquences des flux financiers mondiaux sur la politique économique – revue Finances & Développement- mars 1999-p26

³⁹ Inozemtsev Vladislav Leonidovi – Les leurres de l'économie de rattrapage et de fracture postindustrielle – préfacé par Immanuel Wallerstein– Editions L'Harmattan, 2001 : Il y traite de la conduite des nations postindustrielles vis-à-vis des pays en développement et des tensions internationales qui remettent en cause l'hégémonie économique de ces nations auxquelles il est souvent reproché par les petits pays émergents ou en voie de développement d'avoir *plutôt enfoncé le clou que retiré les épines du dos*.

celui de l'Argentine. » Selon lui, c'est en réalité le *ralentissement économique des Etats-Unis* qui affecte le commerce et les investissements des PVD qui les entourent. Particulièrement dépendants de ce marché, ces pays de l'Amérique centrale ont ainsi subi une forte réduction de leurs ventes au grand voisin du Nord. D'autre part, après les superbénéfices engrangés dans les années 1990, les investissements directs étrangers (IDE) dans le sous-continent se sont raréfiés avec la stagnation de la consommation.⁴⁰

Mondialisation ou pas, les PVD du tiers-monde ont d'abord une *économie dépendante* des grandes puissances mondiales, et, plus généralement, de leurs anciennes « métropoles coloniales et impérialistes » pour reprendre les expressions des années 60-70. Pis, il est constaté que les *récessions nationales se renforcent les unes les autres*, comme le démontre l'effondrement des exportations à l'intérieur du Marché commun du Sud (Mercosur : Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay plus deux Etats associés [Chili et Bolivie]), en baisse de 41 % durant le premier trimestre 2002. Le déclin économique s'aggrave dans toute la région, provoquant un chômage croissant qui, en 2001, a atteint son taux le plus élevé depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'*économie-monde* apparaît comme un immense laboratoire d'expériences chimiques comportant des vases communicants. Et, pourtant, l'on a toujours dit que ces pays, tels que l'Argentine et le Brésil, étaient des pays riches et puissants, capables de s'extraire de leur état de sous-développement. C'était déjà dans les années 70. Trois décennies après les fameuses *théories de l'impérialisme*, fondées sur l'échange inégal et sur la détérioration des termes de l'échange, il est paradoxal d'assister ouvertement et mondialement à la victoire d'un système longtemps considéré comme *exploiteur et dominateur* sur le fameux bloc de l'Est dans lequel de nombreux petits pays avaient placé leurs espoirs d'émancipation en fondant leurs *stratégies de développement* sur deux facteurs fondamentaux : les recettes d'exportations et les financements publics d'investissements.

1-Les R.E.I et la mondialisation :

Pour comprendre ce qui s'est passé au niveau des REI en contexte de mondialisation, il n'y a pas mieux que de se référer d'abord à la réaction des grandes puissances puisqu'on vient d'évoquer le système de vases communicants. Ainsi, comme le souligne Brémond, dès 1974, Goldley et les économistes de la NEC (Nouvelle école de Cambridge) préconisent un changement radical de *politique économique* pour la Grande Bretagne. D'une part, ils constatent que l'augmentation massive des dépenses de l'Etat et, surtout, le déficit budgétaire, qui en résulte, s'accompagnent de mauvais résultats en matière de commerce extérieur. D'autre part, les deux grandes dévaluations (1967 et 1972) qu'a connues la GB n'ont pas permis de résoudre ses problèmes de balance commerciale. Soit, disait-on, on relance la demande interne par le biais de politiques monétaire et/ou budgétaire expansionnistes et on ne peut améliorer l'emploi qu'au prix d'une détérioration supplémentaire de la balance commerciale ; soit, on mène des politiques monétaire et budgétaire restrictives en vue d'équilibrer la balance commerciale et c'est le chômage qui tend à se développer. Il existe un véritable compromis (un trade-off, disent les anglo-saxons), entre chômage et balance commerciale. Face à ce dilemme, la NEC (Nouvelle école de Cambridge) préconisera une solution qui s'oppose catégoriquement à celle retenue par l'ensemble des pays occidentaux après le premier choc pétrolier : un certain protectionnisme, convenablement orchestré, en mesure de relancer les échanges internationaux. Cette promotion du protectionnisme comme moyen d'assurer le développement du commerce mondial se trouve fondée finalement sur le constat d'échec du culte du libre échange.⁴¹

Ainsi mis en perspective, le *phénomène de la mondialisation* fait figure, selon Adda, de revanche de l'économique sur le social et le politique. Il se traduit aussi bien par une remise en cause des compromis sociaux élaborés par l'*Etat-Providence* keynésien que par un lent travail de

⁴⁰ Site Internet du Monde diplomatique –septembre 2002 –p4 – Jorge Beinstein, un universitaire de Buenos-Aires – *Investissements étrangers en Amérique latine et dans la Caraïbe*, Cepal, Santiago, mai 2002

⁴¹ Brémond Janine –déjà cité –p190

sape de l'autorité économique des Etats qu'illustre, au-delà des rationalisations idéologiques, la grande vague de déréglementation amorcée à la fin des années 70.⁴²

Evidemment, pour ne pas se renier sur le plan de leurs doctrines et idéologies aux valeurs sacralisées depuis le 19^{ème} siècle, les économies libérales ont tout fait pour effectuer un véritable transfert de leurs difficultés externes vers les pays pauvres du Tiers-monde. Pour y parvenir, non seulement ils ont élaboré les politiques économiques adéquates (protectionnisme insidieux, normalisations douteuses, diminution de l'APD, etc.) mais ils ont aussi influencé le fonctionnement des instances internationales en ce sens (FMI, BM, OMC).

2-L'intervention des Institutions financières internationales comme le F.M.I

Pour comprendre encore ce qui s'est passé au niveau des REI en contexte de mondialisation, référons-nous maintenant à la réaction du tiers-monde. Ainsi, en Argentine, Jorge Beinstein constate qu'entre le premier semestre 2001 et celui de 2002, les importations se sont réduites des deux tiers du fait de la dépression qui a conduit à un effondrement de la consommation. Poussée par le Fonds monétaire international (FMI) à des *politiques récessives* – alors même que la récession avait déjà commencé (1998) –, l'Argentine a appliqué de fortes réductions des dépenses publiques. *Mise à sac par les entreprises étrangères* qui contrôlent les (ex) services publics et le système bancaire, sous l'influence de gouvernements néolibéraux *corrompus*, elle s'est effondrée à la fin 2001, avant de sombrer dans une authentique faillite.⁴³ Comment en est-on arrivé là, dit-on ? La méga-dévaluation du peso (et ses séquelles inflationnistes) combinée au gel des salaires et à la confiscation des dépôts bancaires imposés en décembre 2001 ont produit une forte contraction de la masse monétaire en circulation, la liquidation du crédit et, donc, la faillite de milliers d'entreprises. Présent derrière ces mesures, le FMI plaide de surcroît pour un tour de vis supplémentaire.

Dans un autre contexte, précisons que ce qui vaut pour un pays développé et riche auprès du FMI ne serait pas toujours salutaire pour un pays sous-développé ou en voie de développement. Par exemple, comme le souligne l'économiste néerlandais en retraite, Jacques Polak, « *acquérir des réserves est encore plus coûteux pour les pays pauvres qui n'ont pas accès aux marchés de capitaux, car ils doivent renoncer dans ce cas à de la consommation ou à de l'investissement.* »⁴⁴

Enfin, et nous citerons également un ancien économiste en chef de la Banque mondiale et Prix Nobel d'économie, M. **Joseph Stiglitz**, « *aujourd'hui, la mondialisation, ça ne marche pas pour les pauvres du monde. Ça ne marche pas pour l'environnement. Ça ne marche pas pour la stabilité de l'économie mondiale.* »⁴⁵ En conséquence, la mondialisation aurait eu, dans les petits pays économiquement dominés, « *pour principal effet d'accroître l'écart entre une élite minoritaire, qui s'enrichit toujours plus, et une masse de plus en plus nombreuse d'exclus, poussés à la violence et au repli identitaire.* »⁴⁶

Du fait d'un libre-échange mondial non maîtrisé, on aboutit à l'affaiblissement de l'Etat-nation, au primat du marché sur le politique, à l'emprise de media liées aux grands groupes financiers, à la violence et aux obsessions sécuritaires et à la régression sociale. La déchéance serait-elle irrémédiable ? N'y aurait-il pas d'issues salutaires pour nous ?

Section 2-Tentatives d'application d'une véritable politique de développement

⁴² Adda Jacques –La mondialisation de l'économie, tome 1 : la genèse –éditions La découverte, 1996 –Réédité par Casbah, Alger, 1998 –p112

⁴³ Site Internet du Monde diplomatique –septembre 2002 –déjà cité

⁴⁴ Polak Jacques, économiste néerlandais en retraite, ancien Directeur au FMI – Interview réalisée par Sheila Meehan –Bulletin du FMI –Volume 33 –N°15 –du 16 août 2004 –p250

⁴⁵ Stiglitz Joseph E., *La Grande Désillusion*, Fayard, Paris, 2002 – cité par Aminata D. Traoré, ancienne ministre de la culture du Mali, auteur du *Viol de l'imaginaire*, Actes Sud– Fayard, Paris–Arles, 2002– in «*L'oppression du développement* – Site Le Monde Diplomatique.fr de Septembre 2002 – p28»

⁴⁶ Bauman Zygmunt –Le coût humain de la mondialisation– Hachette –Paris–2000

Aucun Etat dans le Tiers-monde n'est capable de se développer sur ses seuls avantages comparatifs naturels, d'autant que ceux-ci sont continuellement remis en question par l'évolution scientifique et technologique. Il doit tenir compte de tout ce qui l'entoure.

1-Pas de politique de développement sans géopolitique et une économie de guerre

Généralement, du fait des effets négatifs des réformes et des P.A.S sur le plan social (pénurie de produits d'alimentation, pénurie de médicaments, etc.), la répartition et l'allocation des ressources ne peuvent être que tamisées et bien souvent inégalitaires. Dans ce cas, la société étant sur les dents, elle se révolte pour n'importe quoi : manifestations, grèves, terreurs, etc. Ainsi, au Brésil, la récente crise financière en 2002, pour grande partie créée artificiellement par la possible victoire d'un candidat de gauche ou de centre-gauche – M. Luiz Inácio « Lula » da Silva ou M. Ciro Gomes – à l'élection présidentielle, a fait évoquer le thème –épouvantail de l'*argentinisation*. Le FMI a, certes, octroyé une aide financière, mais au compte-gouttes. Sur les 30,8 milliards d'euros finalement apportés, seuls 6 milliards auront été versés cette année-là. Il ne s'agit en fait ici, lit-on sur le Monde diplomatique, que d'une « aide–pression », destinée à imposer aux gouvernements, actuel et futur, l'*ajustement fiscal et monétaire* qui convient. En somme, pour éviter une situation à l'Argentine, Brasilia prend le chemin qui a conduit – sous la houlette du FMI – son voisin au désastre. De son côté, le FMI engrange une victoire politique en obligeant tous les candidats présidentiels (y compris « Lula ») à accepter ses exigences sous peine d'une crise future déjà annoncée. En Uruguay, un résultat similaire a été obtenu avec 2 milliards d'euros d'aide.⁴⁷

Toujours selon Jorge Beinstein, la volonté de Washington d'accélérer l'annexion commerciale de la région, par la voie de la *Zone de libre-échange* des Amériques (ZLEA), implique la déstructuration de toute initiative sud-américaine de développement et de libéralisation clairement dirigée par Brasilia. Visant à un contrôle intégral direct des Etats-Unis sur la région, l'offensive nord-américaine s'inscrit dans la stratégie globale des USA d'implantation d'installations militaires et de « protectorats » à la périphérie (déjà évidente dans la frange asiatique qui va de l'Afghanistan jusqu'à la Turquie). La superpuissance nord-américaine aspire à compenser ses crises économiques et ses déficits budgétaires et à contenir l'émergence d'espaces à fort potentiel d'autonomie comme la Chine ou l'Inde, dont pourrait se rapprocher, par exemple, un Brésil ayant des prétentions d'indépendance.

L'étude des espaces stratégiques, la « géopolitique », est sans cesse réactualisée en fonction des modifications du visage mondial depuis l'effondrement du mur de Berlin et la disparition de l'URSS en 1989-90. De fait, la théorie économique s'en trouve dérangée depuis le siècle dernier⁴⁸ De même, il est reconnu que, depuis la chute du mur de Berlin, l'Asie est devenue le théâtre des rivalités nucléaires, avec pour principaux acteurs l'Inde, le Pakistan, la Chine et la Corée du Sud.⁴⁹ Une nouvelle carte stratégique semble se dessiner car le problème de sécurité est primordial. Cette question est devenue d'une actualité brûlante depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001. La « *Théorie de l'impérialisme* » des années 60-70 aurait-elle donc de beaux jours devant elle ? Evoquer les sociétés du début du 21^e siècle sans connaître les conséquences de la guerre, de la paix, des organisations militaires, serait, dit-on aujourd'hui, se contenter d'une vision tronquée. Dans leur récent ouvrage sur la sociologie militaire, deux chercheurs font le point des recherches sur la sociologie de la guerre et des usages de la force armée, c'est-à-dire de l'action militaire et de la sociologie des armées : recrutement, motivation, organisation.⁵⁰

Une véritable *économie de guerre* *est appliquée dans les économies industrialisées pour pouvoir survivre et en finir avec les obstacles à leur développement, de quelque nature soient-ils. L'on comprend, à ce niveau de la réflexion, pourquoi l'on a reproché à la politique économique

⁴⁷ Site Internet du Monde diplomatique –déjà cité

⁴⁸Dussouy Gérard. - Quelle géopolitique au XXe siècle –Bruxelles : Complexe, 2000

⁴⁹ Cordonnier, Isabelle et Tertrais, Bruno –L'Asie nucléaire –Paris : IFRI, 2001

⁵⁰ Caplow, Theodore et Vennesson, Pascal-Sociologie militaire- Armand Colin, Paris 2000 –Coll.U, Sociologie

* rappelons-nous ce qu'a écrit P.A.Samelson sur l'armée US et les dépenses militaires qui ont soutenu les Cies.

algérienne des années 1980 d'avoir manqué d'énergie. À ce propos, Boudersa Maâmar a écrit ceci [1994] : « En refusant la stratégie politique basée sur la guerre, comme son prédécesseur, le système Chadli renferme en son sein les fondements mêmes du Chaos, de la déstabilisation du pays, de l'Etat, de la nation et de l'économie. En d'autres termes, le système Chadli est la cause première, la genèse de toute l'histoire politique récente du pays, et plus particulièrement les événements qui ont endeuillé et traumatisé le pays. »⁵¹

En définitive, face à ces conséquences sociales de l'*économie de pénurie*, fondée sur la *contraction durable du marché interne*, à ses millions de chômeurs, de pauvres et d'indigents, la réponse politique au sein des PVD ne saurait être autre que celle de l'instauration, tôt ou tard, d'un *régime autoritaire*. Des mots comme « *Démocratie, Droits de l'Homme, Liberté de la presse* » deviennent des blasphèmes sur le plan interne et chercher à se développer devient un délit sur le plan international. En tous cas, un tel régime éviterait aux PSD d'avoir à affronter le fameux *Paradoxe de Condorcet* et leur faciliterait la tâche en vue de ramener la paix civile et la concorde nationale. Il est vrai que, comme l'avait écrit en 1762 Jean-Jacques Rousseau (1712 - 1778), "*l'Etat (ou la Cité) n'est qu'une personne morale, dont la vie consiste dans l'union de ses membres*".⁵²

En fin de compte, il devient donc très difficile d'évaluer une politique économique. Comme le dit Takagi⁵³, en citant toujours le cas de l'Argentine, « l'évaluation de la viabilité et du sérieux d'un changement de politique relève du domaine des probabilités. L'évaluation de la viabilité d'une politique est toujours subjective. Il est vrai que la science économique ne fournit pas les outils nécessaires pour évaluer précisément la probabilité qu'un cesse de rembourser sa dette. » Alors, puisque de nos jours tout le monde se dit libre, chacun de nous se doit d'être soldat. Liberté sans responsabilité n'est que ruine de la communauté.

Une autre forme de ruine, plus connue celle-là, est celle de la faillite financière.

2-Pas de développement pour des économies endettées et sans bonne gouvernance

Dans un récent ouvrage traitant de *la dette extérieure des PED*, deux chercheurs abordent tout ce qui entoure la gestion de la dette aujourd'hui : les principaux intervenants sur la scène internationale, les politiques et mécanismes mis en oeuvre, les initiatives individuelles ou collectives en faveur des pays les plus pauvres, les formules de renégociation⁵⁴... Sa lecture est très enrichissante dans la mesure où il est montré qu'il ne peut être question que de mal-être pour les PVD endettés et que la responsabilité de cette situation est quelque peu partagée. Ainsi comme tant d'autres PVD, l'Algérie a *creusé sa tombe avec ses propres dents* du fait qu'au moment où les prix du pétrole décuplèrent dès les années 70, elle a permis à son modèle de consommation de *s'emballer*⁵⁵ alors que, de l'autre côté de la Méditerranée, l'Etat français s'était alors empressé d'encourager le crédit à l'exportation en accordant des garanties spéciales aux banques à travers la COFACE, transgressant ainsi les règles prudentielles de l'orthodoxie bancaire. La corruption d'agents publics étrangers devint pratiquement légitime et déductible de l'impôt. Chez nous, et dans le Tiers-monde, à chacune des opérations d'importation, l'on soupçonnait toujours un Monsieur 10% tapi quelque part derrière. Des commissions étaient versées aux plus hauts responsables des ex-Sociétés nationales importatrices ou de leurs tutelles ministérielles. Au moment où l'on parlait d'une dette extérieure de l'Algérie d'environ 30 milliards de dollars, un ancien premier ministre évoquait pratiquement le même montant pour les capitaux détournés par des corrompus s'étant enrichis sans cause par différents moyens: fraude fiscale, détournements de fonds et malversations de toutes sortes. La pratique de la commission

⁵¹ Boudersa Maâmar –Faillite des politicards algériens –éditions Rocher Noir, 35000.Boumerdès– 1994 –p25

⁵² Rousseau Jean-Jacques –Du Contrat Social –1762 –2,4.

⁵³ Tagagi Shinji, conseiller du Bureau Indépendant d'évaluation du FMI, chef d'équipe du Rapport du BIE du 29 juillet 2004 sur la crise argentine de 2001 –Interview de Christine Ebrahim-zadeh du Bulletin FMI –Bulletin du FMI –Volume 33 –N°15 –du 16 août 2004 –p232

⁵⁴ Deblock, Christian ; Kazi Aoul, Samia. - La dette extérieure des pays en développement : la renégociation sans fin - Sainte-Foy (Québec, Canada) : Presses de l'Université du Québec, 2001

⁵⁵ Boumendjel Saïd–Thèse de magister : le Modèle de consommation algérien des années 70-80 –Annaba,1991

occulte est quasi-systématique dans l'économie algérienne, relève le rapport sur le développement dans le monde 2005 de la Banque mondiale (BM), rendu public mardi 28 septembre 2004, et qui précise que 75% des entreprises algériennes interrogées reconnaissent verser des pots-de-vin⁵⁶.

Comme l'avait souligné Fatiha Talahite, chercheur CNRS⁵⁷ « *alors qu'étaient engagées des transformations profondes des systèmes bancaires et financiers dans le monde, le financement de l'économie algérienne s'est maintenu pour une grande part sous des formes archaïques qui aggravaient les risques potentiels de crise en permettant le report dans le futur de la sanction monétaire par une fuite en avant dans l'endettement. Par ailleurs, tandis qu'à travers le système monétaire européen (SME), puis l'union monétaire et l'euro, les pays européens mettaient en place des mécanismes propres à maintenir la parité de leurs monnaies et assurer la stabilité des changes, à l'Est comme au Sud, le régime d'inconvertibilité, s'il permettait de tenir à l'écart pendant un temps des économies des tempêtes monétaires, bloquait toute adaptation à la nouvelle donne internationale* » Ainsi, écrivent plus tard des experts du FMI, tels Kremer et Jayachandran, « *beaucoup de pays en développement supportent des dettes contractées par des dirigeants qui ont emprunté sans l'accord de la population et employé ces fonds à des fins de répression ou d'enrichissement personnel. La Doctrine de la dette odieuse, qui émerge en ce début de millénaire, représente donc une nouvelle approche indispensable pour empêcher notamment les « dictateurs » et les mauvais gouvernants d'emprunter, de piller leurs pays et de léguer leurs dettes à la population* ». ⁵⁸

De nombreux PVD ont effectivement donné des exemples de « régimes odieux » selon la *théorie de la dette odieuse* : Anastasio Somoza (Nicaragua) aurait détourné 100 à 500 millions USD avant d'être renversé en 1979; Ferdinand Marcos (Philippines) a amassé une fortune de dix milliards USD et la longue campagne menée aux Philippines pour rapatrier cette fortune n'a guère donné de résultats; Jean-Claude Duvalier (Haïti) se serait enfui avec 900 millions USD ; le gouvernement d'apartheid de l'Afrique du sud avait consacré des sommes considérables à la police et à la défense pour pouvoir réprimer la majorité africaine, en empruntant aux banques privées, et, aujourd'hui, après la victoire de Nelson Mandela, la population doit assurer la dette de ceux qui l'opprimaient, malgré les appels lancés par l'Archevêque du cap et de la Commission « Vérité et Réconciliation » pour que ce legs de l'apartheid soit effacé; Mobutu Sese Seko (à la RD Congo, ex-Zaïre) aurait détourné quatre milliards USD sur des comptes personnels ouverts à l'étranger et, avant de décéder, il a facilité également l'enrichissement illégal et illégitime de bon nombre de ses proches; Sani Abacha (Nigeria) aurait détenu deux milliards USD sur des comptes ouverts en Suisse en 1999 avant que le nouvel Etat ne les récupère en partie; Franjo Tudjman (Croatie) a, lui aussi, détourné des montants importants mais inconnus, tout en supprimant la liberté d'expression et inspirant des actions violentes contre ses adversaires politiques. La liste est longue...trop même. En tous cas, la doctrine de la dette odieuse a fini par être admise un peu partout.

Kremer Michael et Jayachandran Seema précisent que cette doctrine « *énonce que la dette souveraine encourue sans le consentement des populations et sans bénéfice pour elles ne doit pas être transférée à l'Etat successeur, en particulier si les créanciers avaient connaissance de cet état de fait. Cette doctrine a été invoquée en 1898, après la guerre hispano-américaine. Durant les négociations de paix, les Etats-Unis ont soutenu que, pas plus que Cuba, ils ne pouvaient être tenus responsables de la dette contractée par le colonisateur sans l'accord de la population cubaine et utilisée sans profit pour elle. L'Espagne n'a jamais reconnu cet argument, mais la thèse américaine a implicitement prévalu, et l'Espagne a repris la dette cubaine à son compte dans le Traité de Paris. Peu après, les juristes ont formulé cette doctrine...* »

⁵⁶ Yahoo actualités Algérie du jeudi 30 septembre 2004

⁵⁷ Fatiha Talahite, chercheur CNRS-Libre Algérie n°5, Alger, 9-22 novembre 1998

⁵⁸ Kremer Michael et Jayachandran Seema –la dette odieuse –Finances et Développement –Juin 2002 –p36

Dans de nombreux PVD, dont les gouvernements sont marqués par le sceau de l'immobilisme, le *service de la dette* a souvent dépassé le montant des exportations. Ceux-ci ont été contraints à négocier avec le FMI le *rééchelonnement de leur dette* extérieure. Celui de la dette algérienne au cours des années 90 a sans doute permis d'injecter plus de 20 milliards de dollars d'argent frais dans les circuits de l'économie algérienne entre 1994 et 1998. Et, du fait que cette opération était associée à un certain nombre de mesures de stabilisation macro-économique, les importations algériennes se sont ostensiblement réduites et se sont rationalisées. Mais étant mieux surveillés peut-être et n'ayant plus d'opportunités, les corrompus du commerce extérieur ont alors déplacé leurs sales besognes (*Dirty Works*) et, en changeant de nature, la malversation s'est démultipliée. Au lieu d'avoir affaire avec quelques gros bonnets, ceux du *Centre du pouvoir*, désormais avec les fameuses réformes des années 80 et 90, on allait se retrouver en face d'une multitude de petits *affairistes de la périphérie* de tous genres : trabendistes, agents de change, agents du business de rue, etc.

« Cette mutation, dira Talahite, va être déterminée par une autre condition du rééchelonnement, portant cette fois sur l'aspect monétaire: le marché officiel de change est désormais ouvert à tous les opérateurs économiques, publics et privés, pour l'importation et l'exportation de marchandises, et il est prévu de libérer toutes les opérations de compte courant au cours des deux années suivantes. Le dinar est dévalué de 225,04% par rapport au dollar (250% par rapport au Franc). » Une masse monétaire importante circule sans cesse à travers les rouages de l'économie, mais n'engendrant en fin de compte qu'une médiocre *économie de bazar*, sans aucune productivité réelle. L'économie exsangue d'un pays comme l'Algérie est à l'image de ce qui se passe ailleurs dans des PVD similaires en proie au *problème de financement* des investissements, d'autant plus que l'A.P.D (aide publique au développement) avait été très fortement réduite.

Soulignons que, depuis son installation en janvier 2002, le gouvernement argentin du président Eduardo Duhalde tente d'obtenir du FMI un sauvetage financier. Mais, après de longs mois d'interminables négociations – puisque chaque fois que l'Argentine accepte de satisfaire une exigence de l'institution internationale, celle-ci en présente une supplémentaire –, il est devenu évident que le pays ne pourra compter sur aucune aide miraculeuse. « *L'argent des menuisiers et des plombiers américains ne doit pas servir à renflouer des pays comme l'Argentine* », déclarait il y a un an déjà M. Paul O'Neill, secrétaire au Trésor du gouvernement des Etats-Unis, premiers actionnaires du FMI.⁵⁹ Mis en concurrence pour la localisation des investissements et l'allocation de l'épargne, les Etats n'ont plus guère les moyens de s'interposer entre les exigences du capital et les besoins des corps sociaux. Ayant perdu, dans la plupart des cas, l'essentiel de leurs moyens de réglage conjoncturel et de régulation économique, dit Adda⁶⁰, ils consacrent une part croissante de leurs forces à la création d'un espace – *logistique, social, financier, monétaire, réglementaire* – propice au maintien ou à l'accueil des capitaux sur le territoire national. Alors, est-ce une tactique ou non du ministre algérien des Finances de dire officiellement que « l'Algérie est un pays pauvre qui se prend pour un pays riche » ? Pourtant, favorisée par le niveau record de ses exportations de pétrole et de gaz, l'économie algérienne s'oriente vers une croissance de 5,1% cette année et de 5,2% en 2005, a-t-il lui-même déclaré.⁶¹

C'est en tous cas une des convictions du ministre algérien des Finances qui expliquait récemment à la presse les mauvaises dépenses de l'Etat « qu'il faut absolument reconfigurer par une stratégie financière à moyen terme ». ⁶² Non, l'Algérie est toujours un pays riche, mais qui n'a pas su gérer sa richesse, à tel point qu'en août 2004, on avait l'impression d'un revirement de la nouvelle politique économique du pays. Ainsi, selon les informations publiées, le 22 août, le Premier ministre Ahmed Ouyahia signe une circulaire annonçant deux mesures importantes. La première oblige les opérateurs publics à passer par l'Agence nationale d'édition et de publicité

⁵⁹ Site Internet Monde diplomatique –septembre 2002 –p4 – Jorge Beinstein, un universitaire de Buenos-Aires

⁶⁰ Adda Jacques –La mondialisation de l'économie, tome 1 –déjà cité –p112

⁶¹ Yahoo actualités du jeudi 30 septembre 2004

⁶² Benachenhou A., ministre –déjà cité

(Anep) pour toutes leurs annonces et messages publicitaires...La seconde mesure ? Le chef du gouvernement a informé les entreprises publiques économiques (EPE, qui représentent plus de 90 % du Produit intérieur brut) de l'obligation de recourir exclusivement aux banques publiques pour l'ouverture de leurs comptes bancaires, le placement de leurs dépôts, la gestion de leurs titres et de leurs opérations commerciales intérieures et extérieures. Cette mesure dit-on, est une conséquence directe du minikrach financier provoqué par la faillite de Khalifa Bank⁶³

Conclusion : Signification d'une politique économique efficiente

Comme le soulignait Adda à la fin du siècle dernier⁶⁴, contrastant avec la polarisation des investissements au sein de la Triade (Etats-Unis, Japon, Europe), la part des économies en développement comme zone d'accueil des investissements directs internationaux est faible et déclinante sur longue période : un tiers du stock mondial était localisé dans ces pays en 1960, un quart en 1980, un cinquième en 1990 dont la moitié en Amérique latine et un tiers en Asie.

Les PVD voudraient bien attirer des investisseurs étrangers chez eux ainsi que des consommateurs touristes, encore effrayés par la situation incertaine du Tiers monde. Il semblerait en fin de compte que, pour y aboutir, ils devront mettre en place un régime d'Etat de Droit soutenu par un autoritarisme éclairé. *D'où, la notion de bonne gouvernance*. Les multiples formes de la gouvernance graviteraient autour de trois pôles complémentaires (l'Etat, le marché et la société civile) et s'exercent à trois niveaux fondamentaux (national, régional et local). A ce titre, l'ouvrage de Paul De Bruyne et Olivier Nkulu Kabamba, intitulé «la gouvernance nationale et locale en Afrique subsaharienne»⁶⁵ suggère quelques méthodes en vue d'élucider les choix institutionnels offerts aux divers acteurs du développement et leur fournir un cadre de réflexion nourrie de théories, des expériences et des controverses : tel est l'objectif de cet ouvrage. De nos jours, nous constatons qu'après avoir obtenu les droits politiques, puis les droits sociaux, les citoyens réclament une nouvelle génération de droits, cette fois collectifs : droit à la paix, droit à une économie solidaire, droit à une nature préservée, droit d'accès aux biens communs de l'humanité, droit à l'information, droit au développement des peuples. Il s'agit de leur *Garantir les libertés individuelles* (Pierre Sané), de *Briser la spirale de la dette* (Eric Toussaint). En d'autres termes, il faudra réaliser *Demain, l'économie solidaire* (Jean-Paul Maréchal) tout en tenant compte de *l'Universalité des droits humains* (Monique Chemillier-Gendreau) sans oublier que *Le savoir appartient à l'humanité* tout entière (Philippe Quéau). Il va falloir cerner tous les effets pervers de l'intervention humaine et humanitaire et se débarrasser de « la logique de marchandisation qui finirait par prévaloir sur l'intérêt et les besoins des populations concernées » comme l'a souligné Pérouse de Montclos Marc-Antoine⁶⁶. Dans un autre récent ouvrage, intitulé *Pauvreté et hégémonismes...*(2002), il est souligné par son auteur, Sy Jacques Habib⁶⁷, que les associations et les peuples sont trop souvent tenus à l'écart de la détermination et de la mise en pratique des projets économiques et sociaux. Pour construire un futur différent, il est désormais concevable de mieux associer la société civile naissante aux prochaines grandes négociations internationales où seront discutés les problèmes liés à l'environnement, à la santé, à la suprématie financière, au développement du Sud, à l'humanitaire, à la diversité culturelle, aux manipulations génétiques...*Un autre monde est possible, si...* (Susan George) l'Etat, dans les PVD concernés et ailleurs, sait comment entreprendre les réformes structurelles qu'il faut. Dans ce cas, selon Raghuram Rajan [2004], *les leçons à tirer par les réformateurs*⁶⁸ seraient de : 1-Lancer les

⁶³ Ouazzani Chérif –Règlement de compte à Alger –Site Internet l'intelligent –Algérie -5 septembre 2004

⁶⁴ Adda Jacques –La mondialisation de l'économie, tome 1 –déjà cité –p83

⁶⁵ De Bruyne, Paul et Nkulu Kabamba, Olivier – La gouvernance nationale et locale en Afrique subsaharienne – Paris, L'Harmattan – 2001 – Etudes africaines

⁶⁶ Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. – L'aide humanitaire, aide à la guerre ? – Bruxelles : Complexe, 2001 –Les enjeux du XXIe siècle

⁶⁷ Sy Jacques Habib (sous sa direction) –Pauvreté et hégémonismes... Les sociétés civiles africaines face aux ajustements structurels de type nouveau » – Oxfam/Aide Transparence Afrique– Dakar–2002– Cité par Anne-Cécile Robert sur Site Internet Le Monde diplomatique

⁶⁸ Raghuram Rajan –Pourquoi les réformes sont-elles si difficiles ? Finances et Développement–Juin 2004–p57

réformes dans une phase de reprise économique ; 2-Utiliser l'excédent budgétaire pour acheter l'acceptation des réformes ; 3-Commencer par les réformes qui offrent des avantages à plus brefs délais ; 4-Mobiliser l'aide extérieure ; 5-Essayer de changer le système de vote, si possible. Sur le plan international, il va falloir, comme celle de l'économie, élaborer une mondialisation du contrôle et de l'échange d'informations et de savoirs. Ne dit-on pas que « *Face à l'intégration croissante des marchés et à l'internationalisation des services [financiers], la coopération entre les autorités nationales de réglementation [financière] est devenue indispensable.* » ?⁶⁹

L'économie-monde, ce n'est, ni plus, ni moins, que l'Arche de Noé en pleine tempête.

En résumé, nous ne pouvons qu'être d'accord sur le fait que, pour aboutir à des résultats acceptables en contexte de mondialisation endiablée, donc de *mondiabilisation*, les changements des mécanismes de l'intervention publique commanderaient d'inventer de nouveaux instruments de recherche, capables de rendre compte d'une réalité qui s'est désormais transformée.

Comme l'écrit Frund⁷⁰, on voit bien que 'le but spécifique du politique se détermine en fonction d'une collectivité, c'est-à-dire il consiste dans la volonté d'une unité politique de conserver son intégrité et son indépendance dans la concorde intérieure et la sécurité extérieure. Pour réaliser ce but, le pouvoir agit sur les plans diplomatique, financier, économique, culturel ou social, c'est-à-dire il se donne des objectifs concrets et matériels dont l'ensemble vise à soutenir à tout instant et dans sa durée le but spécifique du politique qui par lui même est abstrait et formel'. A ce titre, disons que toute stratégie sérieuse de développement des pays du tiers-monde doit finalement reposer sur des politiques économiques conciliant tout à la fois les principes de Souveraineté et d'Autonomie, du Droit et de la Guerre, du Savoir et de l'Egalité, de l'Emulation et de la Solidarité et, enfin, du Respect des Autres et de la Nature. Evidemment, la réalisation de ces objectifs exige de fédérer les meilleures idées et les meilleures compétences et de bannir à jamais la médiocrité.

Annexe : Récapitulatif de la Bibliographie générale

- [1]. **Adda** Jacques –La mondialisation de l'économie, tome 1 : la genèse –éditions La découverte, 1996 –Réédité par Casbah, Alger, 1998 –
- [2]. **Ari Aisen**, économiste du département hémisphère occidental du FMI – Le mode de stabilisation de l'inflation est-il dicté par des arrière-pensées politiques ? –Bulletin du FMI –Volume 33 –N°15 –du 16 août 2004
- [3]. **Bauman** Zygmunt –Le coût humain de la mondialisation– Hachette –Paris–2000
- [4]. **Benachenhou** Abdellatif, ministre – l'Algérie est un pays pauvre qui se prend pour un pays riche – Site Internet Le quotidien d'Oran : 27 juillet 2004 : finances
- [5]. **Benissad** Mohand-el-Houcine– L'ajustement structurel : l'expérience du Maghreb –OPU, Alger – 1999 –
- [6]. **Boissieu** Christian de, de l'université de Paris 1–Panthéon–Sorbonne –CD Universalis 2002
- [7]. **Boudersa** Maâmar –Faillite des politicards algériens –éditions Rocher Noir, 35000.Boumerdès– 1994
- [8]. **Boumendjel** Saïd –Thèse de magister : le Modèle de consommation algérien des années 70-80 –Annaba, 1991
- [9]. **Bouzidi** Abdelmadjid – Bouteflika, le keynésien –Site Internet du Quotidien d'Oran –Août 2004
- [10]. **Bremond** Janine et **Gélédan** André –Dictionnaire économique et social –Cent articles thématiques, 1200 définitions –Hatier, Paris –1981–
- [11]. **Brémond Janine**–Keynes et les keynésiens aujourd'hui –Des solutions pour sortir de la crise ? – Hatier, Paris –octobre 1987–
- [12]. **Bruyne De**, Paul et **Nkulu** Kabamba, Olivier – La gouvernance nationale et locale en Afrique subsaharienne – Paris, L'Harmattan – 2001 – Etudes africaines
- [13]. **Caplow**, Theodore et **Venesson**, Pascal - Sociologie militaire- Armand Colin, Paris 2000 –Coll.U, Sociologie

⁶⁹ Zorome Ahmed, économiste au Département des systèmes financiers du FMI –à propos de la fraude sur les marchés financiers internationaux – Conférence des 7 et 8 juillet 2004 organisée par le Département des systèmes monétaires et financiers du FMI sur l'état actuel de la coopération et l'échange d'informations à l'échelon international –Bulletin du FMI –Volume 33 –N°15 –du 16 août 2004 –p237

⁷⁰ Freund Julien– Qu'est – ce que la politique ? – éditions Sirey – 1965– p37

- [14]. **CEDERS**: site Internet du Centre de Recherche sur les Dynamiques et Politiques Economiques et l'Economie des Ressources d'Aix-Marseille II.
- [15]. **Cordonnier**, Isabelle et **Tertrais**, Bruno –L'Asie nucléaire –Paris : IFRI, 2001
- [16]. **David G.Raboy** –L'économie de l'offre –trad. H.P.Bernard –Economica, tendances actuelles – 1984 –
- [17]. **Deblock**, Christian ; **Kazi-Aoul**, Samia. - La dette extérieure des pays en développement : la renégociation sans fin - Sainte-Foy (Québec, Canada) : Presses de l'Université du Québec, 2001
- [18]. **Dussouy** Gérard. - Quelle géopolitique au XXe siècle –Bruxelles : Complexe, 2000
- [19]. **ENGUELEGUELE** Stéphane, Avocat à la Cour, Docteur d'Université en Science Politique– CURAPP-CNRS –Site Internet – Comment les "idées" passent dans "l'action"le changement de discours public en matière économique au Cameroun–Janvier 1998
- [20]. **Freund** Julien– Qu'est – ce que la politique ? – éditions Sirey – 1965–
- [21]. **Guitiàn** Manuel, ancien chef du Département de la monnaie et des changes du FMI–Les conséquences des flux financiers mondiaux sur la politique économique – revue Finances & Développement- mars 1999-
- [22]. **Haut Commissariat aux Droits de l'Homme** Genève, Suisse – Commission des droits de l'homme– E/CN.4/Sub.2/1993/34/Add.4 (11 août 1993) – Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités – Quarante-cinquième session – Point 17 de l'ordre du jour – Additif 4 – Recommandations–© Copyright 1996-2000.
- [23]. **Inozemtsev** Vladislav Leonidovi – Les leures de l'économie de rattrapage et de fracture postindustrielle – préfacé par Immanuel Wallerstein– Editions L'Harmattan, 2001
- [24]. **Johnson** H.G, cité par Thorn R.S –Théorie monétaire –édition Dunod, Paris – 1971 –
- [25]. **Kremer** Michael et **Jayachandran** Seema –la dette odieuse –Finances et Développement –Juin 2002 –
- [26]. **Laffargue** Jean-Pierre –Les modèles macrodynamiques de politique économique : dialogue entre le théoricien et l'économètre –Annales de l'INSEE –N°40 – Octobre–Décembre 1980 –
- [27]. **Le Monde diplomatique** :Site Internet du Monde diplomatique –septembre 2002 –p4 – Jorge Beinstein, un universitaire de Buenos-Aires –*Investissements étrangers en Amérique latine et dans la Caraïbe*, Cepal, Santiago, mai 2002
- [28]. **Lévi-Strauss** : Tristes Tropiques, éd.Plon, 1950, p317 et suiv. –cité par Austruy Jacques – Le Scandale du Développement- Editions Rivière et Cie- 1965-
- [29]. **Norman** B.Ture, sous-secrétaire au trésor américain chargé des affaires fiscales et économiques dans les années 1980 –Théorie de l'économie de l'offre et politique gouvernementale –in David G.Raboy –L'économie de l'offre –traduction de Henri P.Bernard –éditions Economica, série tendances actuelles – 1984 –
- [30]. **Ouazzani** Chérif –Règlement de compte à Alger –Site Internet l'intelligent –Algérie -5 septembre 2004
- [31]. **Péri scoop** : 1100 milliards d'amnistie fiscale pour «l'ami» -Le Soir d'Algérie du Jeudi 26 Août 2004
- [32]. **Pérouse de Montclos**, Marc-Antoine. – L'aide humanitaire, aide à la guerre ? – Bruxelles : Complexe, 2001 –Les enjeux du XXIe siècle
- [33]. **Perroux** François–L'économie des jeunes Nations- Industrialisation et groupements de nations- PUF-1962
- [34]. **Peyrefitte** Alain « Quand la Chine s'éveillera, le monde tremblera » –Librairie Fayard, Paris –1973 –
- [35]. **Pfefferkorn** Roland, de l'Université des sciences humaines de Strasbourg – Dette contre développement – Site Le Monde diplomatique – 2003
- [36]. **Polak** Jacques, économiste néerlandais en retraite, ancien Directeur au FMI – Interview réalisée par Sheila Meehan –Bulletin du FMI –Volume 33 –N°15 –du 16 août 2004 –
- [37]. **Poncet** Patrice et **Portait** Roland –Macroéconomie financière –Daloz –Coll. Gestion, Finances –1980–
- [38]. **Raghuram** Rajan –Pourquoi les réformes sont-elles si difficiles ? –Finances et Développement –Juin 2004
- [39]. **Ramonet** Ignacio - Les guerres du XXIe siècle –Site Internet le Monde Diplomatique – 2003
- [40]. **Rousseau** Jean-Jacques –Du Contrat Social –1762 –2,4.
- [41]. **Saint-Geours** Jean –La politique économique –Sirey, 1973–Cité par Bremond Janine et Gélédan Alain
- [42]. **Stiglitz** Joseph E., *La Grande Désillusion*, Fayard, Paris, 2002 – cité par Aminata D. Traoré, ancienne ministre de la culture du Mali, auteur du *Viol de l'imaginaire*, Actes Sud– Fayard, Paris–Arles, 2002– in «L'oppression du développement – Site Le Monde Diplomatique.fr de Septembre 2002 – »
- [43]. **Sy Jacques** Habib (sous sa direction) –Pauvreté et hégémonismes... Les sociétés civiles africaines face aux ajustements structurels de type nouveau » – Oxfam/Aide Transparence Afrique– Dakar–2002– Cité par Anne-Cécile Robert sur Site Internet Le Monde diplomatique
- [44]. **Tagagi Shinji**, conseiller du Bureau Indépendant d'évaluation du FMI, chef d'équipe du Rapport du BIE du 29 juillet 2004 sur la crise argentine de 2001 –Interview de Christine Ebrahim-zadeh du Bulletin FMI –Bulletin du FMI –Volume 33 –N°15 –du 16 août 2004 –
- [45]. **Talahite** Fatiha, chercheur CNRS–Libre Algérie n°5, Alger, 9-22 novembre 1998

- [46]. **Toscer** Olivier Journaliste, auteur d'*Argent public, fortunes privées, histoire secrète du favoritisme d'État*, Folio documents, Paris, 2003- Site Internet Le Monde Diplomatique –décembre 2003
- [47]. **Vangrevelinghe** Gabriel –Econométrie – éditions Hermann, Paris –Collection Méthodes – 1973 –
- [48]. **Vassal** J.C –Le contenu monétaire et financier des modèles économiques existants –Revue Banque –N°332 de septembre 1974 –
- [49]. **Yahoo Actualités –Site Algérie**
- [50]. **Zorome** Ahmed, économiste au Département des systèmes financiers du FMI –à propos de la fraude sur les marchés financiers internationaux – Conférence des 7 et 8 juillet 2004 organisée par le Département des systèmes monétaires et financiers du FMI sur l'état actuel de la coopération et l'échange d d'informations à l'échelon international –Bulletin du FMI –Volume 33 –N°15 –du 16 août 2004 –